

**POUR PROFITER DE CETTE OFFRE,
VENEZ NOUS RENCONTRER DANS
L'UNE DE NOS AGENCES...**

**OFFRE SPECIALE* RESERVEE
AUX ETUDIANTS DE L' Ecole
Internationale de PARIS**

Valable jusqu'au 31/12/2011

■ **Agence MONTORGUEIL**
19 rue des petits carreaux
75002 PARIS
Tel : 01 42 36 29 31



■ **Votre Contact :**
Mr Antoine Sirjean
Tel : 01 42 36 88 73
Mardi au samedi de 9h à 13h et
14h à 17h30 / 16h30 le samedi

* Offre spéciale non cumulable, valable jusqu'au 31/12/2011. Les tarifs et les taux indiqués dans la présente offre sont valables à la date du 01/06/2011 et sont susceptibles d'être modifiés selon les modalités légales et réglementaires en vigueur. L'offre privilège Etudiant Société Générale du dépliant est réservée exclusivement aux élèves des écoles partenaires, sur présentation d'un justificatif (carte d'étudiant, certificat de scolarité) dans les agences Société Générale de la direction régionale Paris Bourse. Cette offre n'est valable qu'une seule fois, dans la limite des dispositions légales et réglementaires en vigueur. La Société Générale peut vous envoyer rapidement et gratuitement les conditions générales de fonctionnement du ou des produits ou services visés et la brochure tarifaire. Vous bénéficiez (sauf disposition légale ou réglementation prévoyant un délai différent) pendant 14 jours à compter de la date de conclusion du contrat, du droit de vous rétracter, et ce par un simple écrit remis par tout moyen à l'agence. Il vous appartient la preuve d'une telle remise (par exemple, visa d'un agent Société Générale). Cette offre est soumise à l'acceptation de la banque, pour toute souscription d'un des produits ou services mentionnés préalablement avant le 31/12/2011.

(1) Taux en vigueur au 01/05/2011 et susceptible de varier en fonction des conditions du marché. (2) Tarifs JAZZ en vigueur au 17/01/2011 pour les 18-25 ans, hors offre privilège : avec une Carte Bleue nationale ou Carte V-Pay : 3,55 €/ mois - avec une Carte Bleue Visa ou Carte Mastercard : 3,75 €/ mois - avec une Carte Visa Premier ou Carte Gold Mastercard : 7,40 €/ mois - avec une Carte Visa Infinite : 28,50 €/ mois. (3) Prêt personnel non affecté consenti sous réserve d'acceptation de votre dossier par notre filiale Sogéfinancement SAS prêteur, au capital de 2 820 000 €, 59 avenue de Chatou 92853 Rueil-Malmaison cedex - 394 352 272 RCS Nanterre, et acceptation par vous de l'offre de prêt. Vous disposez du délai légal de rétractation à compter de votre acceptation pour renoncer au crédit. Caution d'un tiers obligatoire. Offre réservée aux étudiants majeurs, présentation d'un justificatif obligatoire (carte étudiant ou certificat de scolarité). Aux conditions et limites fixées dans l'offre de prêt et sans que la durée totale de votre prêt ne puisse dépasser 9 ans. (4) Dans les limites des dispositions prévues au contrat. Quiétis est composé de contrats d'assurance et d'assistance souscrits par la Société Générale auprès de AIG Europe, de Juridica et d'Europ Assistance, par l'intermédiaire de Gras Savoye. Entreprises régies par le Code des Assurances. Ce contrat est présenté par la Société Générale, siège social 29, boulevard Haussmann 75009 Paris, en sa qualité d'intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n° 07 022 493. (5) Filigrane, notre programme de fidélité accessible à tous les adhérents JAZZ et Alterna est un service géré par S.G. SERVICES S.A. au capital de 1 920 000 € dont le siège est situé 17, Cours Valmy 92800 Puteaux - 393 325 428 R.C.S. Nanterre. Points Filigrane à cumuler et à transformer en cadeaux. Le catalogue des cadeaux est disponible en agence ou sur Internet. Désormais, compte tenu de la réglementation en vigueur, pour chaque commande accessible uniquement en points Filigrane, il vous sera demandé une participation financière de 0,25 € que la Société Générale s'engage à reverser à parts égales à deux associations caritatives. (6) Le coût de l'assurance varie en fonction de l'âge et la situation personnelle de l'emprunteur. Contrat d'assurance collective, Décès - Perte Totale et Irréversible d'Autonomie - Invalidité permanente - Incapacité temporaire totale de travail, souscrit par SOGEFINANCEMENT auprès de SOGECAP (entreprise régie par le Code des Assurances) et présenté par Société Générale, dont le siège social est situé 29 boulevard Haussmann (Paris IXe), en sa qualité d'intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n° 07 022 493. Autorité chargée du contrôle : Autorité de Contrôle Prudentiel - 61 rue Taitbout 75009 Paris.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, DCMA/CCM - S.A. AU CAPITAL DE 933 027 038, 75 EUR - 552 120 222 R.C.S. PARIS SIÈGE SOCIAL - 29, BD HAUSSMANN - 75009 PARIS - SG - 02/2011 - CRÉDIT PHOTO : P.LEVY - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.



**Prêt Etudiant
Evolutif à**

3,6⁽¹⁾

**Une offre complète pour
répondre à vos besoins tout
au long de vos études...**

Gratuit⁽²⁾

JAZZ pendant 1 an



Financer vos projets :
études, emménagement, achat d'une voiture...
Rien de plus simple avec
le Prêt Etudiant Evolutif⁽³⁾ !

Avec la Société Générale,
l'horizon s'éclaircit
pour vos projets

JAZZ

Découvrez **JAZZ**, un ensemble de services et avantages parmi lesquels votre carte bancaire, l'assurance de vos moyens de paiement⁽⁴⁾ et l'accès à Filigrane⁽⁵⁾ (notre programme de fidélité).



LE PRÊT ÉTUDIANT ÉVOLUTIF⁽³⁾

Si vous souscrivez un Prêt Étudiant Évolutif⁽³⁾ de **7500€** sur 5 ans au taux débiteur annuel fixe de 3.6%⁽²⁾ soit un **TAEG* fixe de 3.66%**, avec frais de dossier offerts, vous rembourserez alors **60 mensualités de 136.77€** (hors assurances facultatives**).

Le montant total dû est de 8206.2 €.

Le coût de l'assurance DIT⁽⁶⁾ si vous la souscrivez, s'élève à 3.15€ par mois, à ajouter à l'échéance de crédit. Pour un prêt d'une autre durée et/ou montant, renseignez-vous auprès de votre agence.

Conditions en vigueur au **01/06/2011**.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

* À titre indicatif. Le taux proposé sera fonction du financement et de la situation de l'emprunteur.

** En fonction du montant et/ou de la durée de votre prêt, l'assurance DIT peut être obligatoire.

DOCUMENTS NECESSAIRES

- Pièce d'identité en cours de validité.
- Justificatif de domicile (ou attestation d'hébergement + pièce d'identité de l'hébergeant justificatif de domicile de l'hébergeant).
- Certificat de scolarité (ou carte d'étudiant) pour l'année scolaire en cours, justificatifs des éventuels revenus (bulletin de salaire, contrat de travail, dernier avis d'imposition...)

CAUTION

- Pièce d'identité en cours de validité,
- Les 3 derniers bulletin de salaire.
- les relevés de comptes des 3 derniers mois
- les échéanciers si prêt en cours
- La quittance de loyer
- L'échéancier de Prêt immobilier si propriétaire



 **SOCIETE
GENERALE**